



Angoulême, le 7 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
et hommage rendu à tous les morts pour la France**

Lundi 11 novembre 2019

Pour cette commémoration nationale, la préfète de la Charente, Marie Lajus, a souhaité présider deux cérémonies, l'une dans une commune rurale, et l'autre dans la ville préfectorale.

Programme à Brie :

9h45 : monument aux Morts, place de la mairie

- lecture du message de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre par M. Max Maccari, président de la FNACA de Brie ;
- lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, par Mme Marie Lajus, préfète de la Charente ;
- lecture de la liste des « Morts pour la France » ;
- dépôt de gerbes par :
 - Mme Marie Lajus, préfète de la Charente,
 - M. Michel Buisson, maire de Brie,
 - Les représentants de la FNACA de Brie,
 - Les enfants du conseil communal de jeunes ;
- lecture de texte par les enfants du conseil communal de jeunes ;
- appel des soldats « Morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts ;
- sonnerie aux Morts ;
- refrain de La Marseillaise.

Fin de la cérémonie

Programme à Angoulême :

11h00 : monument aux Morts de Beaulieu

- salut au drapeau ;
- revue des troupes par le colonel Louis Dutrieux, délégué militaire départemental, et le colonel Thibaud Thomas, chef de corps du 1^{er} régiment d'infanterie de Marine ;
- remises de décorations :
 - major William, groupement de gendarmerie départementale de la Charente – *médaille militaire*,
 - adjudant-chef Jean-Antoine, 515^e RT – *médaille militaire*,
 - lieutenant-colonel Philippe, 1^{er} RIMA – *croix de la valeur militaire*,
 - commandant Yann, 1^{er} RIMA – *croix de la valeur militaire*,
 - sergent Angel – *croix de la valeur militaire*,
 - sergent Jérôme – *croix de la valeur militaire*,
 - caporal Dimitri – *croix de la valeur militaire*,
 - capitaine de corvette Christophe, réserve opérationnelle – *médaille de la défense nationale échelon argent* ;
- lecture du message de l'UFAC – UDAC de la Charente par un jeune du conseil municipal d'enfants ;
- lecture du message associatif par le Comité d'entente de la Charente ;
- lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, par Mme Marie Lajus, préfète de la Charente ;
- dépôt de gerbes par :
 - Mme Marie Lajus, préfète de la Charente,
 - Mmes et MM. les parlementaires,
 - M. Samuel Cazenave, vice-président, et Mme Agnès Bel, conseillère départementale, représentant M. François Bonneau, président du conseil départemental de la Charente,
 - M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême,
 - M. le colonel Louis Dutrieux, délégué militaire départemental,
 - Mmes et MM. les représentants des associations d'anciens combattants ;
- dépôt de fleurs par les enfants des écoles et des jeunes du conseil municipal d'enfants ;
- lecture de l'hommage des militaires morts récemment ;
- sonnerie aux Morts ;
- minute de silence ;
- refrain de La Marseillaise ;
- présentation des troupes en armes au colonel Louis Dutrieux, délégué militaire départemental et honneurs au départ du drapeau du 1^{er} RIMA.

Fin de la cérémonie

A l'issue de la cérémonie à Angoulême, une réception est donnée en l'honneur du monde combattant dans les salons de l'hôtel de la préfecture.